

Le système des pronoms personnels en français contemporain: le problème de la référence

Anne Reboul
Université de Genève

Cet article n'a pas pour but de proposer des solutions mais bien plutôt de faire le point sur un problème, celui que pose le système des pronoms personnels en français contemporain, abordé sous l'angle de la référence, de soulever les questions qui se posent et de proposer quelques hypothèses pour y répondre. Il s'agit donc essentiellement d'un article de travail qui ne se veut pas le lieu d'une série d'affirmations mais bien plutôt celui d'un commencement de réflexion et de dialogue scientifique.

1. Introduction

Les pronoms personnels sont, comme les autres pronoms et comme les noms, des *morphèmes référentiels* et, à ce titre, sont susceptibles d'une analyse en termes de *référence*. Ils sont aussi, à la différence des noms, un des éléments de la conjugaison verbale et, comme tels, susceptibles d'une analyse *linguistique*, qui ne tiendrait pas compte du mode de récupération de leur référent, mais qui rendrait compte des oppositions qui les constituent en système. L'analyse linguistique, dont il va être brièvement question dans le paragraphe suivant, a été effectuée par Benveniste notamment. L'analyse référentielle reste en grande partie à faire.

2. L'analyse linguistique

Le système des pronoms personnels en français a été étudié (par Benveniste principalement: cf. Benveniste 1966) d'un point de vue strictement linguistique, interne au système de la langue, qui ignore partiellement la façon dont leur référence est fixée. Cette analyse aborde les pronoms personnels sous l'angle de la subjectivité dans le langage. Elle oppose d'une part les pronoms de la première et de la seconde personne

du singulier à celui de la troisième personne. C'est la *corrélation de personnalité* qui oppose *je* et *tu*, qui désignent respectivement «la personne qui parle» et «la personne à qui l'on parle», à *il* qui correspond à la «non-personne». A cette première opposition, se superpose une seconde opposition, liée à la fois aux temps verbaux et aux pronoms personnels sujets, les temps du passé et la troisième personne étant caractéristiques de *l'histoire*, «mode objectif», alors que le *discours*, «mode subjectif», se définit par la présence des deux premières personnes et par celle du présent, du futur et du parfait, la présence de la troisième personne et celle de l'imparfait y restant, malgré tout, possible. Cette double distinction ne suffit cependant pas à épuiser le problème, ce que Benveniste, qui en est l'artisan, a déjà noté, ajoutant à la *corrélation de personnalité* qui oppose *j*/*tu* d'une part, *il* de l'autre, la *corrélation de subjectivité* qui oppose *je* à *tu*. Par ailleurs, Benveniste a également indiqué que cette double corrélation se complique singulièrement lorsque l'on passe à l'analyse des pronoms personnels pluriels. Mais, même si l'on s'en tient aux personnes du singulier, la distinction entre les deux premières personnes qui expriment, au sens strict, une personne («celle qui parle» et «celle à qui l'on parle») et la troisième qui, selon Benveniste, est une «non-personne» reçoit un coup important si l'on considère le phénomène du style indirect libre dont Banfield a constaté qu'il présente la coexistence de la troisième personne, du déictique temporel *maintenant* et du passé et qu'il exprime la subjectivité de l'individu désigné par *il*. Si, donc, *il* peut désigner la personne dont l'énoncé représente la pensée ou les paroles, il devient difficile de maintenir que *il* est la marque de la «non-personne», caractéristique du mode objectif, *l'histoire*.

3. Première esquisse d'une analyse référentielle

Cette distinction entre les pronoms de première et de deuxième personne et le pronom de troisième personne se retrouve si l'on considère ces morphèmes par rapport à la façon dont est déterminée leur référence. Il faudrait ici revenir sur l'opposition *anaphorique/déictique* : elle est fondée sur le mode de récupération du référent qui passe par la situation langagière dans l'emploi anaphorique (que l'on dit, pour cette raison,

endophorique) et par la situation extérieure, notamment par la situation d'énonciation, dans l'emploi déictique (que l'on dit, pour cette raison, *exophorique*). Dans cette optique, les pronoms de première et de seconde personne sont appelés *embrayeurs* ou *shifters* (cf. Jakobson 1963) et renvoyés ainsi parmi les termes généralement considérés comme déictiques où ils rejoignent, entre autres, *ici* et *maintenant*, alors que le pronom de troisième personne est susceptible d'emplois plus souples et peut aussi bien être anaphorique que déictique lorsqu'il est utilisé de façon démonstrative. On a même pu dire que le pronom de la troisième personne du singulier est le type même de l'anaphorique. On notera que s'il n'y a pas de morphèmes réservés aux emplois anaphoriques (*il* est aussi susceptible d'emploi déictique), il y en a qui le sont aux emplois déictiques, notamment *je* et *tu*. De ce point de vue, l'opposition qu'introduit la corrélation de personne est, dans une certaine mesure justifiée, si l'on considère le terme de *non-personne* comme désignant, non pas l'absence de référent (comme dans les emplois impersonnels), mais la relation à un référent hors de la situation de communication, réservée à la personne qui parle et à celle à laquelle elle s'adresse. Cependant, distinguer les emplois anaphoriques des termes de leurs éventuels emplois déictiques ne suffit pas à épuiser le problème du mode de récupération de leur antécédent. C'est ici qu'intervient, au sens propre du terme, le problème de la référence que la distinction emploi anaphorique/emploi déictique ne fait qu'effleurer.

4. La théorie de la référence de Milner

On peut déplorer le manque d'intérêt des linguistes pour les problèmes de référence qui ont été principalement étudiés par les philosophes. Il y a cependant une exception à cette règle, le linguistique français Jean-Claude Milner, qui a développé une théorie de la référence sophistiquée, dont il justifie la nécessité en disant que, dans la mesure où le langage a pour fonction distinctive de désigner, la notion de référence est une notion fondamentale. Cette théorie repose sur la distinction entre *référence actuelle* et *référence virtuelle*. Si l'on s'en tient aux séquences nominales, on constate qu'une séquence nominale a une référence, celle-ci étant déterminée d'après les propriétés linguistiques de la séquence nomi-

nale. Cet ensemble de propriétés linguistiques correspond à un ensemble de conditions qui décrit un *type* ou une *classe* de référence possible. Le référent d'une séquence nominale, l'objet qu'elle désigne, est sa *référence actuelle*, l'ensemble de conditions qui lui est attaché est sa *référence virtuelle*, autrement dit son sens lexical. Certains termes référentiels, à la différence des noms, n'ont pas de référence virtuelle, bien qu'ils puissent avoir une référence actuelle: on en dira qu'ils sont privés d'*autonomie référentielle*. De la même façon la notion de *coréférence* se dédouble en *coréférence actuelle* et *coréférence virtuelle* et, de même qu'une séquence nominale peut avoir une référence actuelle et/ou une référence virtuelle, deux éléments nominaux peuvent être en relation de *coréférence virtuelle* et/ou en relation de *coréférence actuelle*, comme le montrent les exemples suivants:

(1) Jean_i est venu, il_i était fatigué.

(2) Jean a vu un lion_i et Pierre un autre_j.

Dans l'exemple (1), *Jean* et *il* sont en relation de coréférence virtuelle et actuelle; dans l'exemple (2), *un lion* et *un autre* sont en relation de coréférence virtuelle, mais pas en relation de coréférence actuelle.

5. Le système des pronoms dans la théorie de Milner

La théorie de Milner n'est pas, à la différence de celle de Benveniste, concernée par le système des pronoms personnels comme éléments de la conjugaison verbale, mais comme expressions référentielles. C'est donc dans les termes de la distinction *référence actuelle/référence virtuelle* qu'il les aborde. Selon Milner, tous les pronoms personnels sont privés d'autonomie référentielle. Il y a cependant une différence entre les pronoms de première et de seconde personne et le pronom de troisième personne: en effet, pour *je* et *tu*, les conditions d'attribution d'un référent sont remplies dès lors que ces pronoms apparaissent dans un énoncé, alors que, pour *il*, ce n'est pas le cas. Ainsi, si *il* est totalement privé de référence virtuelle, *je* et *tu* ont une référence virtuelle d'un genre particulier qui, dépendante qu'elle est de la situation d'énonciation qui vient la compléter, ne suffit pas à leur donner

une autonomie référentielle. Il est donc isolé des autres pronoms par son manque total de référence virtuelle qui a une implication évidente: *il* ne tient sa référence actuelle que d'une relation de coréférence virtuelle avec un autre élément linguistique. Ceci explique pourquoi on peut considérer *il* comme le cas typique de l'anaphorique.

6. L'anaphore pronominale dans la théorie de Milner

Selon Milner, l'anaphore pronominale combine la coréférence et la reprise qui, à la différence de la coréférence, est une relation asymétrique entre un terme autonome et un terme non-autonome. On a trois cas qui se distinguent grâce à la distinction générale référence virtuelle/référence actuelle:

- (1) le pronom et le nom ont une référence actuelle identique; il y a relation de coréférence; c'est le cas général;
- (2) le pronom et le nom ont deux références actuelles différentes; l'identité comme la coréférence se font au niveau de la référence virtuelle;
- (3) le pronom n'a pas de référence actuelle; la coréférence se fait au niveau de la référence virtuelle (cas de *en* anaphorisant un nom).

On notera que l'anaphore pronominale ne met pas en jeu les pronoms de première et de deuxième personne: ils ne sont pas repris ce qui s'explique, selon Milner, par leur manque d'autonomie référentielle.

L'anaphore pronominale usuelle se résume donc à la combinaison de la coréférence et de la reprise. La non-autonomie du pronom a pour effet que l'anaphore pronominale s'interprète exclusivement dans le contexte linguistique.

7. Les lacunes de la théorie de Milner en ce qui concerne le système des pronoms

On notera tout d'abord qu'il y a un certain flottement dans la position de Milner, flottement illustré par la difficulté qu'il y a à admettre à la fois que les pronoms de seconde et de première personne ont une référence virtuelle et qu'ils n'ont pas d'autonomie référentielle. Ce manque d'autonomie référentielle, qui est dû à la nécessité du complément fourni par chaque énoncé singulier qui contient un pronom de première et de seconde personne, s'explique cependant de la façon suivante: si *je* et *tu* étaient, comme *il* et au même degré que *il*, privés de référence virtuelle, on ne pourrait expliquer que, à la différence de *il*, ils ne soient pas anaphoriques et puissent, du seul fait de leur énonciation, acquérir une référence actuelle qu'ils ne tiennent que d'eux-mêmes et de l'énonciation en question; si, cependant, ils ne nécessitaient pas cette énonciation, ils auraient à la fois référence virtuelle et autonomie référentielle. Ainsi, selon Milner, et on voit bien pourquoi, ils ont une référence virtuelle mais pas d'autonomie référentielle. Mais, on se rappellera que la référence virtuelle, c'est le sens lexical. Il faut donc admettre que le sens lexical de *je* c'est, selon Milner, «est *je* celui qui peut dire *je* ». Cette façon de voir les choses est confirmée par l'exemple (3), mais elle est infirmée par l'exemple (4):

(3) Je suis celui qui dit *je*, la personne qui produit cet énoncé.

(4) Si je ne disais pas *je*, si personne ne produisait cet énoncé, je n'existerais pas.

Kaplan (cf. Kaplan 1977), auquel j'emprunte (en les modifiant pour les adapter à la théorie de Milner) les exemples (3) et (4), les utilise pour montrer que l'expression *celui qui peut dire je* ou l'expression *la personne qui produit cet énoncé* ne sont pas la signification linguistique de *je*, pas plus qu'elles ne sont synonymes avec *je*: la signification de *je*, selon Kaplan, n'est pas linguistique, c'est son référent, qui peut différer, pour une même phrase, d'un énoncé à l'autre. On peut faire la même

démonstration pour *tu*, en prenant pour équivalent de *tu*, *celui à qui on peut dire tu* ou *la personne à qui je parle*:

(5) Tu es celui à qui je dis *tu*, la personne à qui je parle.

(6) Si je ne te disais pas *tu*, si je ne parlais à personne, tu n'existerais pas.

Ainsi, on ne peut caractériser les pronoms de première et de seconde personne en en disant qu'ils ont une référence virtuelle (un sens lexical) qui doit être complétée par chaque énoncé dans lequel ils apparaissent. S'ils ont une référence virtuelle (entendue ici comme un moyen de leur attribuer une référence actuelle), elle ne saurait être équivalente à leur sens lexical, si tant est qu'ils en aient un. Par ailleurs, on a pu noter (cf. Nozick 1981) qu'il était impossible de se tromper soi-même sur la référence actuelle de *je* lorsque l'on dit *je*. On peut se tromper sur les propriétés que l'on possède effectivement soi-même, mais pas sur celle d'être soi-même. Cette particularité de *je* le distingue de *tu* aussi bien que de *il*. Si elle est exacte, elle interdit de décrire *je* comme un simple déictique, un simple indexical. Par ailleurs, on notera que la description de *il* proposé par Milner explique parfaitement ses emplois anaphoriques standard (nous verrons dans le paragraphe suivant qu'il y en a d'autres, non standard), mais n'explique pas ses emplois démonstratifs. Enfin, cette description n'explique pas l'emploi possible de *il* comme sujet de phrases au style indirect libre.

8. Les emplois anaphoriques de *il/elle*

On a eu beau jeu de faire remarquer les déficiences des théories strictement linguistiques de l'anaphore, comme celles de Milner. Pour des articles sur ce sujet, on se reportera, entre autres, à Kleiber 1989 et Reboul 1988/1989. Kleiber, dans cet article, fait remarquer que les critères traditionnels que l'on applique à l'anaphore, le recours à la situation linguistique, la reprise, la coréférence ne se rencontrent pas toujours en cas d'anaphore. Reboul, sur la base de différents exemples, met en cause l'idée selon laquelle l'anaphore pronominal en *il* ou en *le/l'*

passé obligatoirement par la relation de coréférence virtuelle qui, on le notera, implique la notion de reprise. Je ne reprendrai pas ici les exemples déjà donnés dans cet article. Je me contenterai de citer un exemple tiré de Diderot:

- (7) Les vieilles perruques qui viennent là depuis trente à quarante ans tous les vendredis, au lieu de s'amuser comme ils l'ont fait par le passé, s'ennuient et bâillent sans trop savoir pourquoi, ils se le demandent et ne sauraient répondre.

Ici, on le voit, la coréférence se produit entre *vieilles perruques* et *ils* et il semble difficile de la considérer comme l'accompagnement d'une reprise, dans la mesure où l'antécédent et l'anaphorique ne s'accordent pas en genre, et cette difficulté à accepter ici la reprise met en péril la notion de coréférence virtuelle si elle est définie à un pur niveau linguistique comme déterminée par la reprise. Il en va de même dans l'exemple suivant, tiré de Brown and Yule (1983):

- (8) Tuez un poulet actif et bien gras. Préparez-le pour le four, coupez-le en quatre et rôtissez-le pendant 1 heure.

La notion d'une anaphore pronominale, dans laquelle l'attribution du référent se ferait toujours et exclusivement par la voie linguistique de la reprise et de la coréférence virtuelle, paraît donc difficilement tenable.

9. Référence sémantique, référence du locuteur

Dans la mesure où l'attribution de référents aux anaphoriques ne peut se faire toujours et exclusivement par des voies linguistiques, un appel à certaines notions développées par les philosophes n'est pas inutile. Ainsi, Donnellan (cf. Donnellan 1974) part de la constatation que les gens aussi bien que les expressions réfèrent et baptise le premier type de référence *référence du locuteur* (*speaker reference*) et le second *référence sémantique*. La référence sémantique, celle des expressions linguistiques, dépend du sens des expressions utilisées, alors que la référence du locuteur dépend des intentions du locuteur. Le rôle de la

référence du locuteur est double: d'une part, elle permet d'identifier le «bon» référent, d'autre part, elle permet la référence. On remarquera que la distinction *référence du locuteur/référence sémantique* permet d'éclairer de façon intéressante le fait, déjà noté, que l'on ne peut pas se tromper en disant *je*. Dans les termes de la distinction de Donnellan, on dira que, dans chaque énonciation de *je*, la référence du locuteur est nécessairement identique à la référence sémantique. Cette distinction permet aussi de proposer une première analyse du fait que l'infailibilité du locuteur lorsqu'il dit *je* lui échappe lorsqu'il dit *tu*. Le locuteur peut croire parler à Jean alors qu'il parle à Pierre si, par exemple, il lui parle sans le voir. Dans ce cas la référence du locuteur est Jean alors que la référence sémantique est Pierre. Par ailleurs, cette distinction est importante pour le traitement de *il*: si on admet que la référence de *il* n'est pas déterminée par son sens lexical (si on admet la thèse de Milner selon laquelle *il* n'a pas de référence virtuelle), le référent de *il* ne peut être déterminé par la référence sémantique, mais il peut l'être par la référence du locuteur, c'est-à-dire par les intentions (référentielles) du locuteur. Les intentions du locuteur, dans cette optique, ne peuvent être récupérées par la syntaxe ou par la sémantique à elles seules. Ceci conduit tout naturellement à proposer de nouveaux modes de traitement des anaphores, des modes non strictement linguistiques, pragmatiques et inférentiels, dans une perspective gricéenne.

10. Agrammaticalité et interprétabilité

Si la description que donne Milner de *il*, selon laquelle *il* n'a pas de référence virtuelle mais seulement une référence actuelle qu'il tient de la reprise d'un élément référentiellement autonome, est exacte, il est très difficile d'expliquer comment certains emplois de *il/elle* (ou d'autres pronoms), qui sont attestés et dans lesquels l'attribution de référents n'est pas impossible, sont interprétés:

- (9) *Il neige et elle tient.

Dans cet exemple (que j'emprunte à Reichler-Béguelin 1988a et 1988b), il ne saurait être question que *elle* reprenne quelque élément linguistique

que ce soit ou lui emprunte sa référence virtuelle. Il n'y a donc pas de coréférence virtuelle ou actuelle entre éléments linguistiques. On notera cependant qu'il n'est pas impossible ou difficile de lui attribuer une référence (actuelle): la neige. Ainsi il faut distinguer l'interprétabilité des énoncés de leur grammaticalité. On a par ailleurs l'effet inverse: qu'est-ce qui permet d'expliquer l'inacceptabilité de certains exemples, comme ceux que propose Kuno (cf. Kuno 1987), dont les théories syntaxiques existantes, même augmentées de la théorie de la référence de Milner, n'arrivent pas à rendre compte?

11. La nécessité d'une approche pragmatique

Ces diverses difficultés conduisent à envisager une approche pragmatique de la référence et donc, entre autre, des pronoms personnels. On notera cependant que n'importe quelle théorie pragmatique ne saurait convenir. La théorie pragmatique adéquate devra être inférentielle pour rendre compte du rôle de la référence du locuteur. Elle devra être cognitive dans la mesure où, d'une part, l'information linguistique ne suffisant pas toujours à attribuer un référent à un anaphorique, l'information non linguistique doit prendre le relais et où, d'autre part, si la référence virtuelle des pronoms de première et de deuxième personne n'en constitue pas le sens lexical, elle doit leur être attachée comme procédure d'identification. Comme, malgré tout, certaines anaphores pronominales standard (notamment dans les cas d'anaphores liées) sont susceptibles, en ce qui concerne la détermination de leur antécédent linguistique si ce n'est à proprement parler celle de leur référence actuelle, d'un traitement syntaxique, il faut que la théorie pragmatique soit compatible avec l'analyse syntaxique et qu'elle lui fasse une place. Par ailleurs, elle doit pouvoir jouer un rôle dans la désambiguïsation des phrases lorsque l'ambiguïté en question est référentielle comme c'est le cas dans l'exemple suivant (emprunté à Mehler & Dupoux 1987):

- (10) Après avoir considéré son dossier, le directeur limogea l'ouvrier, parce qu'il était un communiste convaincu.

On constate que *il* est susceptible d'être interprété de deux façons différentes: soit comme la reprise de *directeur*, soit comme celle de *ouvrier*. Le choix entre ces deux possibilités ne peut se faire que sur la base d'informations extra-linguistiques: soit que la scène se passe en Union Soviétique, soit qu'elle se passe aux Etats-Unis, etc. Il faut donc que la théorie pragmatique tienne compte du problème général du traitement de l'information et notamment du traitement de l'information nouvelle que constitue un énoncé par rapport à de l'information déjà connue, c'est-à-dire par rapport à un contexte. Par rapport à tous ces critères, la théorie récente de Sperber et Wilson (cf. Sperber et Wilson 1986, 1989 pour la version française) paraît la plus adéquate. Je ne la développerai pas ici parce qu'elle commence à être assez connue, mais c'est à l'intérieur de cette théorie que les premières tentatives que j'ai faites pour esquisser une théorie pragmatique de l'attribution de référents à des anaphoriques (cf. Reboul 1988, 1988/1989, 1989, 1990) se situent et c'est à l'intérieur de cette théorie qu'elles ont, me semble-t-il, les meilleures chances d'aboutir.

12. La nécessité d'une approche «plus sémantique»

Une approche pragmatique de l'attribution de référent aux anaphores pronominales ne suffira cependant pas, comme le montre Kleiber (cf. Kleiber 1990), à résoudre tous les problèmes liés aux emplois des pronoms, et notamment pas à expliquer la substituabilité de divers termes référentiels à l'intérieur d'une même phrase, comme l'exemple suivant (emprunté à Kleiber) le montre:

- (11) Un avion s'est écrasé hier à New York. Il/L'avion/Cet avion transportait 100 personnes.

Par ailleurs, dans d'autres cas, et tout aussi inexplicablement, les termes référentiels ne sont pas aussi aisément substituables entre eux. Kleiber donne aussi un exemple de cette difficulté de substitution:

- (12) Un avion s'est écrasé hier à New York. Cet avion relie habituellement Miami à New York.

- (13) ?Un avion s'est écrasé hier à New York. L'avion/Il relie habituellement Miami à New York.

Cette facilité ou difficulté de substitution de différents termes référentiels n'a aucun caractère syntaxique. Il semble par ailleurs difficile de lui trouver une explication purement pragmatique: les énoncés obtenus par substitution sont tous interprétables. On pourrait proposer l'explication suivante: suivant le terme référentiel utilisé, la récupération du référent est plus ou moins aisée. Mais cette explication, on le notera, est dépendante, si elle est exacte, d'une analyse «sémantique» des termes utilisés: c'est le sens des termes, ou les procédures qui leur sont conventionnellement attachées, qui peuvent expliquer cette facilité ou cette difficulté de récupération du référent. Ceci, cependant, n'explique pas tout et les possibilités ou impossibilités de reprise anaphorique sur une question, étudiées par Charolles (cf. Charolles 1990), à la suite de Milner (cf. Milner 1978), montrent que des considérations modales, voire des considérations sur les connaissances dont dispose le locuteur au moment de l'énonciation, sont très importantes.

13. Contextes modaux et connaissance du locuteur

Les exemples empruntés par Charolles à Milner montrent qu'on ne peut reprendre anaphoriquement un constituant d'un interrogatif:

- (14) *Qui est venu hier? je ne le connais pas.
 (15) *Quel livre as-tu acheté? je ne l'ai pas lu.
 (16) *Quel médecin as-tu consulté? il est excellent.

Charolles remarque que ces énoncés, difficiles, voire impossibles, s'ils sont attribués à un locuteur unique dans une situation de monologue, deviennent possibles si l'on considère la partie interrogative et la partie assertive comme prononcées par deux locuteurs différents dans une situation de dialogue. Selon lui, cette différence s'explique par le fait que la situation de dialogue met la partie assertive de l'énoncé hors de la

portée de la partie interrogative, alors que, dans la situation de monologue, la partie assertive de l'énoncé reste dans la portée de la partie interrogative. Charolles remarque cependant que ce fait n'épuise pas les raisons de la possibilité ou de l'impossibilité de la reprise anaphorique d'un interrogatif et que d'autres considérations, notamment sur le contenu des phrases doivent intervenir. Je voudrais ainsi revenir sur l'exemple (16) qui me paraît parfaitement acceptable, même dans une situation de monologue, si la question est interprétée comme une question sur le nom du médecin. Ici, on le voit, ce n'est pas la portée de l'interrogation qui joue un rôle: la partie assertive de l'énoncé est sous la portée de la partie interrogative. C'est la connaissance dont dispose l'interlocuteur: sa question ne porte pas à proprement parler sur la détermination du référent de *Quel médecin*, mais sur l'identité (le nom) de ce référent et il peut tout à la fois être capable d'identifier l'individu en question et ne pas connaître son nom. Par contre, l'impossibilité de (15) s'explique par le fait que si on ne sait pas quel livre a été acheté, on ne peut pas savoir si on a lu ce livre. Dans tous ces cas, la possibilité de (14), (15) et (16) en dialogue s'explique, de la même façon, au-delà de l'explication en termes de contextes modaux, par la connaissance du locuteur: si le premier locuteur ignore l'identité du visiteur, celle du livre acheté ou celle du médecin consulté, cette ignorance n'est pas nécessairement partagée par le second locuteur. Ainsi, la possibilité de la reprise d'un interrogatif par un anaphorique dépend de la somme de connaissances dont disposent le ou les locuteurs, ce qui explique l'importance de la portée de contextes modaux comme l'interrogation.

14. Le problème de l'empathie

Kuno, dans un ouvrage récent (cf. Kuno 1987), a montré l'insuffisance des approches syntaxiques et sémantiques des phénomènes de l'anaphore. Il développe une approche alternative, basée sur les perspectives du *discours direct* et de l'*empathie*. La première repose sur les exemples suivants:

- (17) a. Ali_i a proclamé de façon répétée qu'il_i était le meilleur boxeur du monde.

b. *Il_i a proclamé de façon répétée qu'Ali_i était le meilleur boxeur du monde.

- (18) a. ??Qu'Ali_i était le meilleur boxeur du monde a été proclamé par lui_i de façon répétée.
 b. (?)Qu'il_i était le meilleur boxeur du monde a été proclamé par Ali_i de façon répétée.

La possibilité ou l'impossibilité de ces exemples repose, selon Kuno, sur la possibilité qu'ils puissent ou ne puissent pas être dérivés à partir de (19) et de sa version indirecte (20):

(19) [Ali a proclamé [«Je suis le meilleur boxeur du monde»]]

(20) Ali a proclamé qu'il était le meilleur boxeur du monde.

Par ailleurs, Kuno propose un certain nombre de règles, de contraintes et de hiérarchies sur l'empathie pour rendre compte de la possibilité ou de l'impossibilité des exemples suivants:

- (21) a. J'ai rencontré Jean à la fête hier soir.
 b. ??Jean m'a rencontré à la fête hier soir.

- (22) a. Je t'ai rencontré à la fête hier soir.
 b. ??Tu m'as rencontré à la fête hier soir.

C'est parce qu'on ne peut pas être en relation d'empathie avec quelqu'un d'autre plus qu'avec soi-même que les exemples b sont difficiles, voire impossibles, alors que les exemples a ne posent pas de problème. Je ne développerai pas davantage la théorie de Kuno, mais je voudrais signaler que si elle constitue une excellente description des phénomènes concernés, elle n'a aucune force explicative vu le caractère ad hoc des règles qu'elle propose (pour un exposé plus détaillé et critique de la théorie de Kuno, cf. Reboul 1990).

15. Discours direct et connaissance du locuteur

Certains aspects de l'empathie au moins peuvent être ramenés au problème des connaissances du locuteur. Presque tous, si ce n'est tous, les aspects de la perspective du discours direct, peuvent être ramenés à ce problème. Ainsi, si on reprend les exemples (17b) et (18) a et b, on s'aperçoit que ces exemples difficiles ou impossibles lorsque le locuteur sait qu'il est Ali deviennent parfaitement acceptables dès lors que le locuteur du discours rapporté ignore qu'il est Ali. On peut en proposer une analyse en termes de la distinction *référence du locuteur/référence sémantique* ; si RL représente l'interprétation dans la référence du locuteur (de l'énoncé rapporté) et RS l'interprétation dans la référence sémantique, on a:

RL: (17) b. Il_i a proclamé de façon répétée qu'Ali_j était le meilleur boxeur du monde.

RS: (17) b. Il_i a proclamé de façon répétée qu'Ali_j était le meilleur boxeur du monde.

RL: (18) a. Qu'Ali_i était le meilleur boxeur du monde a été proclamé par lui_i de façon répétée.

RS: (18) a. Qu'Ali_i était le meilleur boxeur du monde a été proclamé par lui_i de façon répétée.

RL: (18) b. Qu'il_i était le meilleur boxeur du monde a été proclamé par Ali_j de façon répétée.

RS: (18) b. Qu'il_i était le meilleur boxeur du monde a été proclamé par Ali_j de façon répétée.

Dans ce cas, on le notera, ces exemples sont dérivés de (19') pour la version directe et de (20') pour la version indirecte:

(19') [Ali a proclamé[«Ali/Il est le meilleur boxeur du monde»]]

(20') Ali a proclamé qu'Ali/il était le meilleur boxeur du monde.

Ainsi, la possibilité ou l'impossibilité de ces exemples dépend des connaissances du locuteur de l'énoncé rapporté. Ceci n'a rien d'étonnant dans la mesure où une phrase qui rapporte un discours ou qui indique l'attitude propositionnelle adoptée face à une proposition constitue un *contexte opaque* où le choix des morphèmes référentiels qui interviennent dans la subordonnée dépend des connaissances du locuteur de l'énoncé rapporté ou du sujet de l'attitude propositionnelle. Cependant, un phénomène analogue se produit dans un cas où le problème de l'opacité ne semble pas se poser:

(21) Il_i est heureux quand Oscar_i est amoureux.

Bach (1987), à qui j'emprunte cet exemple, remarque que si Oscar sait qu'il est Oscar, cet exemple est inacceptable, alors qu'il devient acceptable si Oscar ignore qu'il est Oscar (si, par exemple, *Oscar* est un surnom que l'on a attribué à un individu sans qu'il sache qu'il lui a été attribué). Ici aussi, alors que le problème de l'opacité ne devrait pas, d'après les analyses traditionnelles qui en ont été faites, se manifester, il semble bien que les croyances du sujet de la principale joue un rôle.

16. Connaissance et empathie

Si l'analyse faite plus haut des exemples de Kuno est juste, on notera que, dans ces exemples comme dans l'exemple (21) et à la différence de ce qui se passe dans les exemples (14), (15) et (16), ce qui est important, ce n'est pas la connaissance qu'a le locuteur, mais la connaissance qu'a l'individu dont il rapporte les paroles ou la pensée: c'est, à proprement parler, ce que recouvre la notion d'*empathie*. Dans cette mesure, et comme je l'ai déjà dit, il faut admettre que *il* peut intervenir dans un énoncé qui rapporte le point de vue subjectif d'un individu pour désigner le personnage dont la pensée ou les paroles sont rapportées. On en voit un autre exemple dans l'utilisation de *il* dans les

énoncés au style indirect libre où l'usage de *il* est symétrique de celui de *je* :

(22) Frédéric passa la sienne [sa thèse pour le doctorat en droit] trois jours après. Avant de partir en vacances, il eut l'idée d'un pique-nique, pour clore les réunions du samedi.
Il s'y montra gai. Mme Arnoux était maintenant près de sa mère, à Chartres. Mais il la retrouverait bientôt, et finirait par être son amant. (Flaubert, *L'Education sentimentale*).

(23) Mon rêve était réalisé; mon imagination la plus fantastique était dépassé par la réalité; Miss Havisham allait faire ma fortune sur une grande échelle. [Je serais riche]¹.

(Dickens, *Les grandes espérances*).

Dans l'exemple (22), le référent de *il* est déterminé, de façon parfaitement classique, par la remontée de la chaîne anaphorique jusqu'à *Frédéric*. Dans l'exemple (23), le référent des différents pronoms possessifs et de *je* est déterminé, de façon non moins classique, par le recours à la situation énonciative. Dans ces deux exemples, ce qui est exprimé, c'est la subjectivité d'un individu, Frédéric dans le premier cas désigné par *il*, le narrateur Pip dans le second cas désigné par *je*. La façon dont ces référents sont déterminés, anaphorique dans le premier cas, déictique dans le second, ne joue apparemment aucun rôle dans le caractère subjectif des énoncés en question. Reste à expliquer comment *il*, décrit par Benveniste comme une non-personne, la marque de l'histoire, mode objectif de rapport des événements, peut intervenir dans un énoncé au style indirect libre comme la désignation de l'individu dont la pensée est rapportée. Qui plus est, on remarquera que la substitution de *Frédéric* à *il* interdit l'interprétation au style indirect libre. Donc, non seulement la présence de *il* dans un énoncé au style indirect libre comme désignateur de l'individu dont la subjectivité s'exprime est possible, mais elle est même indispensable dans les cas où *je* n'est pas possible. Ainsi, la

¹ L'exemple tiré de *L'Education sentimentale* a été noté par Banfield (cf. Banfield 1982) et celui des *Grandes Espérances* par Genette (cf. Genette 1983). La phrase entre crochets en (23) est un rajout qui m'est dû.

possibilité d'utiliser *il* dans l'expression de la subjectivité n'est pas une éventualité exceptionnelle mais un élément central, bien qu'indépendant de la récupération du référent, de l'usage de *il*.

17. Indicateurs et quasi-indicateurs

Castañeda (cf. Castañeda 1979a, 1979b, 1986 et 1989) distingue les *indicateurs* (*je, tu/vous, il/elle/ceci, ici/là, maintenant*) et les *quasi-indicateurs* (*il/lui-même/elle/elle-même, là, alors*). On notera que les pronoms de troisième personne appartiennent à la première catégorie aussi bien qu'à la seconde. Ceci s'explique par le fait que la distinction entre indicateurs et quasi-indicateurs n'est pas une distinction syntaxique ou sémantique (lexicale par exemple), mais plutôt une distinction pragmatique: un terme est utilisé comme un indicateur si, dans cet usage, il est utilisé par un individu donné pour une référence indexicale ou démonstrative; un terme est utilisé comme un quasi-indicateur si, dans cet usage, il est utilisé par un individu donné pour attribuer à un autre individu (ou à un individu qu'il croit autre) l'activité et le mode d'une référence indexicale ou démonstrative particulière. En d'autres termes, les morphèmes référentiels utilisés comme quasi-indicateurs représentent indirectement leur référent à travers la représentation qu'ils font du mode de donation du référent utilisé par quelqu'un d'autre (ou cru autre). La possibilité pour *il* d'être utilisé dans un énoncé au style indirect libre dépend de la possibilité de son emploi comme quasi-indicateur pour représenter *je* avec pour référent la personne qui dit ou qui pense *je* dont la pensée ou les paroles sont représentées.

18. Quelques questions sur les pronoms

On peut retenir du rapide (et incomplet) exposé de l'état de la question précédent un certain nombre de phénomènes qui demandent une explication ou une analyse plus poussée que celles qui existent actuellement:

1. La récupération de la référence du locuteur.
2. Le mode exact de l'attribution de référents à *je* et à *tu*.
3. L'infailibilité du locuteur qui énonce *je* et sa relation au mode de récupération du référent de *je*.
4. La vacuité sémantique de *il* et la possibilité de l'utiliser comme quasi-indicateur.
5. L'attribution de référents à *il* quand le contexte linguistique est insuffisant.
6. La résolution des ambiguïtés référentielles en *il*.
7. Les différences d'acceptabilité des énoncés suivant les substitutions de morphèmes référentiels qui y sont faites.
8. L'importance des faits de connaissance ou d'empathie dans les phénomènes de la référence.
9. La relation entre les caractéristiques référentielles des pronoms personnels singuliers et celles des pronoms personnels pluriels.
10. L'existence d'un système des pronoms personnels et sa dépendance ou son indépendance à l'égard du mode de récupération de leurs référents.

19. Conclusion: quelques hypothèses

On notera, tout d'abord, que les questions soulevées plus haut peuvent déjà, au vu de ce qui a été développé dans la première partie, faire l'objet d'un certain nombre d'hypothèses:

- H1: La récupération de la référence du locuteur passe par la forme linguistique de l'énoncé et, notamment, hors du cas de l'anaphore

liée, par ce que Kleiber (cf. Kleiber 1990), après Frege (cf. Frege 1971 et de Rouilhan 1988), appelle le *mode de donation du référent* ainsi que par les hypothèses que fait l'interlocuteur sur les connaissances dont dispose le locuteur.

- H2: L'attribution de référents à *je* et à *tu* passe par une procédure prédéterminée, conventionnellement attachée à chacun de ces morphèmes et différentes pour *je* et pour *tu*.
- H3: L'inaffabilité du locuteur qui énonce *je* est directement lié à la procédure conventionnellement attachée à *je* et qui permet, à chaque énonciation de *je*, d'en déterminer le référent.
- H4: La possibilité d'utiliser *il* comme quasi-indicateur dépend dans une certaine mesure de la vacuité sémantique de *il*, puisque cette vacuité fait de *il* un élément référentiel capable de désigner à peu près n'importe quoi y compris la référence faite par un individu différent et le mode de cette référence. Dans cette mesure, il n'est pas exact d'opposer *il* à *je* et à *tu* comme le fait Benveniste dans la corrélation de personnalité.
- H5: L'attribution de référents à *il* quand le contexte linguistique est insuffisant passe par les connaissances non linguistiques que l'interlocuteur a sur le monde et notamment par les scénarios ou scripts dont il dispose déjà ou qu'il peut construire à partir des informations dont il dispose. Le choix du référent parmi les choix possibles offerts par ces scénarios passe par les contraintes sémantiques que la plupart des verbes imposent à leur sujet et à leur référent et est tranché, en dernier ressort, par l'application du principe de pertinence.
- H6: La résolution des ambiguïtés référentielles en *il/elle* passe par un mécanisme identique à celui qu'utilise l'attribution de référents à *il* lorsque le contexte linguistique est insuffisant.

- H7: Les différences d'acceptabilité des énoncés suivant les substitutions de morphèmes référentiels qui y sont faites dépendent de façon cruciale de ce que le locuteur sait ou croit savoir sur le monde et de ce qu'il sait ou croit savoir du savoir ou des croyances des individus dont il rapporte les paroles ou les pensées ou avec lesquels il est amené à entrer dans un rapport d'empathie.
- H8: Les faits de connaissance ou d'empathie jouent un grand rôle dans la détermination de la référence du locuteur (le mode de donation du référent est en effet fonction des connaissances qu'a le locuteur ou qu'il attribue aux individus avec lesquels il est en relation d'empathie).
- H9: Il y a une relation étroite entre les caractéristiques référentielles des pronoms personnels singuliers et celles des pronoms personnels pluriels bien que la correspondance ne se réduise pas à une simple pluralisation.
- H10: S'il y a un système des pronoms personnels, il dépend étroitement du mode de récupération des référents que l'on peut assigner à chacun d'entre eux.

Voici donc ce que, en l'état actuel des choses, l'on peut dire des pronoms personnels. Il va de soi qu'aussi bien l'état de la question, qui correspond aux paragraphes 1 à 17, que les deux derniers paragraphes qui correspondent respectivement aux questions soulevées par l'état de la question et aux hypothèses que l'on peut formuler pour y répondre, peuvent et, de fait, doivent, être discutées et que toute critique sera bienvenue.

Bibliographie

- BACH, K. (1987): *Thought and reference*, Oxford, Clarendon Press.
- BANFIELD, A. (1973): «Le style narratif et la grammaire des discours direct et indirect», *Change* 16-17.

- BANFIELD, A. (1982): *Unspeakable sentences: narration and representation in the language of fiction*, Boston/Londres, Routledge & Kegan Paul.
- BENVENISTE, E. (1966): *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE, E. (1974): *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- BROWN, G. & YULE, G. (1983): *Discourse analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CASTAÑEDA, H.N. (1979a): «On the philosophical foundations of the theory of communication: reference», in FRENCH, P.A., UEHLING JR., TH.E. & WETTSTEIN, H.K. (éds.): *Contemporary perspectives in the philosophy of language*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- CASTAÑEDA, H.N. (1979b): «The causal and epistemic roles of proper names in our thinking of particulars», in FRENCH, P.A., UEHLING JR., TH.E. & WETTSTEIN, H.K. (éds.): *Contemporary perspectives in the philosophy of language*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- CASTAÑEDA, H.N. (1989): *Thinking, language, experience*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- CHAROLLES, M. (1990): «Note sur les possibilités de reprise pronominale à la suite d'une question catégorielle», in KLEIBER, G. & TYVAERT, J.E. (éds.): *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck.
- DONNELLAN, K. (1974): «Speaker reference, descriptions and anaphora», in FRENCH, P.A., UEHLING JR., TH. E. & WETTSTEIN, H.K. (éds.): *Contemporary perspectives in the philosophy of language*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- FREGE, G. (1971): *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil.
- KAPLAN, D. (1977): *Demonstratives: an essay on the semantics, logic, metaphysics and epistemology of demonstratives and other indexicals*, manuscrit.
- KAPLAN, D. (1978): «Dthat», in COLE, P. (éd.): *Syntax and semantics 9: Pragmatics*, New York/Londres, Academic Press.
- KLEIBER, G. (1989): «Peut-on définir une théorie générale de l'anaphore?», in *Reprise(s): travaux sur les processus référentiels*

- anaphoriques*, Strasbourg, Publications du groupe Anaphore et déixis n° 1.
- KLEIBER, G. (1990): «Marqueurs référentiels et processus interprétatifs: pour une approche "plus sémantique"», *Cahiers de Linguistique Française* 11, 241-258.
- KUNO, S. (1987): *Functional syntax: anaphora, discourse and empathy*, Chicago/Londres, The University of Chicago Press.
- MEHLER, J. & DUPOUX, E. (1987): «De la psychologie à la science cognitive», *Le Débat* 47.
- MILNER, J.-C. (1978): *De la syntaxe à l'interprétation: quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil.
- MILNER, J.-C. (1982): *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- MILNER, J.-C. (1986): «Coréférence et coïndiciation: remarques à propos de l'axiome (C)», in RONAT, M. & COUQUAUX, D. (éds.): *La grammaire modulaire*, Paris, Minuit.
- MILNER, J.-C. (1989): *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.
- NOZICK, R. (1981): *Philosophical explanations*, Oxford, Clarendon Press.
- REBOUL, A. (1988/1989): «Pragmatique de l'anaphore pronominale», *Sigma* 12-13.
- REBOUL, A. (1989): «Résolution automatique de l'anaphore pronominale», in RUBATTEL, C. (éd.): *Modèles du discours: recherches actuelles en Suisse romande*, Berne, Peter Lang.
- REBOUL, A. (1989): «Résolution de l'anaphore pronominale: sémantique et/ou pragmatique», *Cahiers de Linguistique Française* 10, 77-100.
- REBOUL, A. (1990): «Rhétorique de l'anaphore», in KLEIBER, G. & TYVAERT, J.-E. (éds.): *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck.
- REBOUL, A. (à paraître): «Subjectivité dans le langage et rhétorique de l'anaphore», in REBOUL, A.: *Rhétorique et stylistique de la fiction*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1988a): «Anaphore, cataphore et mémoire discursive», *Pratiques* 57.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1988b): «Normes et textualité: les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite», in SCHÖNI, G., BRONCKART, J.-P. & PERRENOUD, P. (éds.): *Norme et*

activité langagière: la langue est-elle gouvernable?, Neuchâtel/Paris, Delachaux et Niestlé.

DE ROUILHAN, PH. (1988): *Frege: les paradoxes de la représentation*, Paris, Minuit.

SPERBER, D. & WILSON, D. (1986): *Relevance: communication and cognition*, Oxford, Basil Blackwell.

SPERBER, D. & WILSON, D. (1989): *La pertinence: communication et cognition*, Paris, Minuit.